

DEPARTEMENT DE LA LOZERE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
AUBRAC LOT CAUSSES TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 12 octobre 2023

NOMBRE DE
DELEGUES

En exercice : 34
Présents : 24
Votants : 30

D23.087

L'an deux mille vingt-trois,

le douze octobre,

à 20 heures 30,

Le Conseil de la Communauté de Communes AUBRAC LOT CAUSSES TARN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie La CANOURGUE, sous la présidence de M. Jean-Claude SALEIL, Président.

Présents : VALENTIN Denis, SAGNET-POUGET Valérie, FABRE Jean, BLANC Sébastien, POUDEVIGNE Roger, VALENTIN Christine, CASTAN Emmanuel, BONICEL Bernard, RODIER Yves, VAYSSIER Jean-Louis, JURQUET Didier, GROUSSET Joël, KLING Jacqueline, CONFORT René, CABIROU Christian, BONICEL Pascale, ROCHOUX Philippe, LAFOURCADE Noël, RODIER Colette, JACQUES Jérôme, FERNANDEZ Florence, BADAROUX Suzanne, SEGUIN Denis, SALEIL Jean-Claude.

Absents : RODRIGUES David (pouvoir donné à VALENTIN Denis), LAFON Madeleine (pouvoir donné à FABRE Jean), SALENDRES Jean-Sébastien (pouvoir donné à BONICEL Pascale), CITERIN-NORMANDIN Sylvie (pouvoir donné à POUGET Valérie), ROCHEREAU-POUGET Bernadette (pouvoir donné à BLANC Sébastien), POURQUIER Jean-Paul (pouvoir donné à SALEIL Jean-Claude), POQUET Pascal, DE SOUSA Guy, MALZAC Claude et CAYREL Jean-Claude.

M. Jean FABRE a été nommé secrétaire de séance.

POUR : 30

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

D23.087 : AVENANTS MARCHES DE TRAVAUX EXTENSION BLANCHISSERIE DU MASSEGROS

Monsieur le Président rappelle que suite au nouveau bail qui a été signé avec le repreneur de la blanchisserie, les travaux d'extension ont repris mais d'importantes modifications ont dû être apportées au projet d'extension afin d'adapter les locaux au process du repreneur.

Lors du dernier conseil communautaire un avenant a été validé concernant le lot 1. Désormais le cabinet Teissier-Bonnet propose un avenant pour :

- le lot 6 serrurerie dont le titulaire est l'entreprise ETS CANAC MENUISERIES : + 4 090 € HT pour la fabrication et pose d'un escalier métallique ;

-le lot 2 démolition gros œuvre dont le titulaire est l'entreprise MARTINAZZO BTP : + 3 778,71 € HT pour la réalisation de 5 massifs béton armé pour portail extérieur ;

- pour le lot 7 Menuiseries intérieures bois dont le titulaire est ATELIER DESIGN BOIS ET DERIVES : + 4150 € (différentes prestations ont été supprimées par rapport au marché initial et d'autres ajoutées).

Les projets d'avenants sont présentés :

- **Lot 2 : Démolition gros œuvre – Martinazzo BTP**
Avenant 4 : 3 778,71 €

Montant initial :	263 321,94 € H.T.
Montant rectifié selon les précédents avenants	303 939,75 € HT
Montant en - :	-0,00 € H.T.
Montant en + :	+3 778,71 € H.T.
Nouveau montant du marché :	307 718,46 € H.T.

- **Lot 6 : Serrurerie ETS Canac Menuiseries**
Avenant 2 : 4 090,00 €

Montant initial :	60 057,55 € H.T.
Montant rectifié selon les précédents avenants	61 550,55€ HT
Montant en - :	-0,00 € H.T.
Montant en + :	+4 090,00 € H.T.
Nouveau montant du marché :	65 640,55 € H.T.

- **Lot 7 : Menuiseries intérieures bois – Atelier design bois et dérivés**
Avenant 1 : 4 150,00 €

Montant initial :	19 460,00 € H.T.
Montant rectifié selon les précédents avenants	néant € HT
Montant en - :	-14 660,00 € H.T.
Montant en + :	+18 810,00 € H.T.
Nouveau montant du marché :	23 610,00 € H.T.

Monsieur Le Président demande à l'assemblée de se prononcer sur ces avenants.

VU le code général des collectivités territoriales,
VU le code des marchés publics,
VU les précédentes délibérations,

Où l'exposé et après en avoir délibéré
Le Conseil communautaire,

APPROUVE les avenants tels que présentés ci-dessus et annexés,

AUTORISE ET DONNE DELEGATION à Monsieur le Président ou le Vice-Président à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

Pour copie certifiée conforme,

La Canourgue, le 20 octobre 2023,

Le Président,

Communauté de Communes
AUBRAC LOT CAUSSES TARN
16, Quartier de Trémoulis
48500 LA CANOURGUE

Jean-Claude SALEIL

COMMUNAUTE DE COMMUNES AUBRAC LOT CAUSSES TARN**CONSTRUCTION / EXTENSION D'UN ATELIER RELAIS
BLANCHISSERIE AU MASSEGROS****LOT N° 6 SERRURERIE**

Maître d'ouvrage : **Communauté de Communes Aubrac Lot Causses Tarn**

Représentant légal du Maître de l'ouvrage : **Monsieur le Président de la Communauté de Communes Aubrac Lot Causses Tarn**

AVENANT N°2

Titulaire du marché : **ETS CANAC MENUISERIES**

Lot N° : **6 Serrurerie**

Délai d'exécution : **6 mois TCE**

Montant initial : **60 057.55 € HT**

Montant rectifié selon les précédents avenants : **61 550.55 € HT**

N° Avenant : 2

Sans incidence sur le montant du marché



Avec incidence sur le montant du marché



Montant en - : **€ HT**

Montant en + : **4 090.00 € HT**

Nouveau montant du marché, compte tenu de cet avenant : **65 640.55 € HT**

2023

129°

Article 1 : Prix

Le présent avenant n°2 a pour objet de proposer un nouveau prix global et forfaitaire qui résulte de diverses contraintes techniques conduisant à une modification de la masse initiale des travaux telle qu'elle était prévue au marché initial.

Décomposition du prix global et forfaitaire supplémentaire :**Travaux en moins (selon devis ci-joint)**

€ HT

Travaux en plus (selon devis ci-joint)

4 090.00 € HT

Ces prix sont établis en valeur du mois MO du marché initial

Prix :

Les travaux compte tenu du présent avenant n°2, seront rémunérés par application d'un prix global et forfaitaire égal à :

	Marché en euros	Avenant en euros	Montant total en euros
Montant H.T.	61 550.55 €	4 090.00 €	65 640.55 €
T.V.A. 20 %	12 310.11 €	818.00 €	13 128.11 €
Montant T.T.C.	73 860.66 €	4 908.00 €	78 768.66 €

Conformément aux dispositions de l'article 3.3.1. du C.C.A.P., les prix du marché sont hors TVA, le montant TVA incluse n'est donné ici qu'à titre indicatif

Le montant des acomptes et du solde seront calculés en appliquant les taux de TVA en vigueur au moment de l'exécution des prestations.

Montant sous traité

Les dispositions du marché initial ne sont pas modifiées

Article 2 : Divers

Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables pour autant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant n°2 lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait à Mende, le 26 juillet 2023

Le Représentant légal du Maître de l'Ouvrage
Le Président

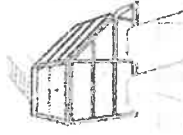
L'entrepreneur,
(mention manuscrite : Lu et Approuvé)

Lu et approuvé

ETABLISSEMENTS CANAC
MENUISERIE ET SERRURERIE
ZAC de la Vallée d'Agès - 43330 LECHE
SIRET : 415287100024 - Etablissement 45006
Email : canac@canacmendes.fr
Tel : 04.6647.38.57

Ets. CANAC

MENUISERIES ALUMINIUM - PVC
04 66 47 38 57
SERRURERIES METALLERIE
04 66 47 35 31

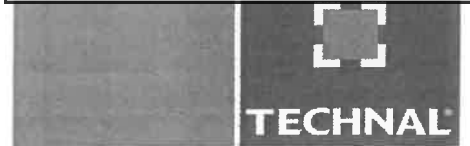


Envoyé en préfecture le 24/10/2023

Reçu en préfecture le 24/10/2023

Publié le 24/10/2023

ID : 048-200069268-20231012-D23_087-DE



FABRICANT INSTALLATEUR AGRÉÉ

Mail menuiseries@canacentreprises.fr

Devis Travaux +/-

N° MLJC090623/01

le : 9 juin 2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES AUBRAC LOT CAUSES
TARN
16, Quartier de Trémoulis
48500 LA CANOURGUE

AFF.	Construction / Extension d'un atelier relais Blanchisserie au Massegros	Lot n°6 SERRURERIE			
Art.	Désignation	Unité	Quant.	Prix Unit.	Prix Total
TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES ESCALIER INDUSTRIEL					
TS	Fabrication et pose d'un escalier métallique : Fabrication et pose d'un escalier métallique composé de 14 marches caillebotis, 2 limons métalliques, main courantes rampantes de part et d'autre en tube rond diamètre 42mm, lisse intermédiaire ronde diamètre 25mm. Ensemble finition galvanisé Hauteur à monter = 3 000mm Profondeur = 3980mm	ens	1	4 090,00 €	4 090,00 €
MONTANT TOTAL -Travaux SUPPLÉMENTAIRES -					4 090,00 €

Montant HT - Travaux +/-	TVA 20%	TVA 10%	TVA 5,50%	Montant TTC - Travaux +/-
4 090,00 €	818,00 €			4 908,00 €

Devis T+/T- - Page 1/1

COMMUNAUTE DE COMMUNES AUBRAC LOT CAUSSES TARN**CONSTRUCTION / EXTENSION D'UN ATELIER RELAIS
BLANCHISSERIE AU MASSEGROS****LOT N° 7 MENUISERIES INTERIEURES BOIS**

Maître d'ouvrage : **Communauté de Communes Aubrac Lot Causses Tarn**

Représentant légal du Maître de l'ouvrage : **Monsieur le Président de la Communauté de Communes Aubrac Lot Causses Tarn**

AVENANT N°1

Titulaire du marché : **ATELIER DESIGN BOIS ET DERIVES**

Lot N° : **7 Menuiseries intérieures bois**

Délai d'exécution : **6 mois TCE**

Montant initial : **19 460.00 € HT**

Montant rectifié selon les précédents avenants : /

N° Avenant : 1

Sans incidence sur le montant du marché

Avec incidence sur le montant du marché

Montant en - : **- 14 660.00 € HT**

Montant en + : **18 810.00 € HT**

Nouveau montant du marché, compte tenu de cet avenant : **23 610.00 € HT**

Article 1 : Prix

Le présent avenant n°1 a pour objet de proposer un nouveau prix global et forfaitaire qui résulte de diverses contraintes techniques conduisant à une modification de la masse initiale des travaux telle qu'elle était prévue au marché initial.

Décomposition du prix global et forfaitaire supplémentaire :**Travaux en moins (selon devis ci-joint)**

- 14 660.00 € HT

Travaux en plus (selon devis ci-joint)

18 810.00 € HT

Ces prix sont établis en valeur du mois M0 du marché initial

Prix :

Les travaux compte tenu du présent avenant n°1, seront rémunérés par application d'un prix global et forfaitaire égal à :

	Marché en euros	Avenant en euros	Montant total en euros
Montant H.T.	19 460.00 €	4 150.00 €	23 610.00 €
T.V.A. 20 %	3 892.00 €	830.00 €	4 722.00 €
Montant T.T.C.	23 352.00 €	4 980.00 €	28 332.00 €

Conformément aux dispositions de l'article 3.3.1. du C.C.A.P., les prix du marché sont hors TVA, le montant TVA incluse n'est donné ici qu'à titre indicatif

Le montant des acomptes et du solde seront calculés en appliquant les taux de TVA en vigueur au moment de l'exécution des prestations.

Montant sous traité

Les dispositions du marché initial ne sont pas modifiées

Article 2 : Divers

Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables pour autant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant n°1, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait à Mende, le 11 septembre 2023

Le Représentant légal du Maître de l'Ouvrage
Le Président

L'entrepreneur,
(mention manuscrite : Lu et Approuvé)

Lu et Approuvé

S.A.S. ATELIER DESIGN BOIS et DERIVES
Christophe CHABALIER
La Combe de Chabannes - 48000 MENDE
Tél/Fax : 04 66 49 29 57 - Siret 533 804 134 00013



COMMUNE MASSEGROS CAUSSES GORGES
48500 MASSEGROS CAUSSES GORGES

DEVIS T+ T-

Mende, le 11 Septembre 2023

CONSTRUCTION/EXTENSION D'UN ATELIER RELAIS : BLANCHISSERIE AU MASSEGROS

MENUISERIES INTERIEURES BOIS

DESIGNATION	QTE	UNITE	PUHT	MONTANT H.T.
7.3.1.1 Blocs porte âme pleine 140 x 204 CF 2 H	-1	u	2 000,00	-2000,00
7.3.1.2 Blocs porte à âme pleine 90 X 204 CF 1/2H	-6	u	300,00	-1800,00
7.3.1.3 Blocs porte à âme pleine 80 x 204 CF 1/2H	-3	u	300,00	-900,00
7.3.1.4 Blocs porte à âme pleine 80 x 204	-14	u	200,00	-2800,00
7.3.1.5 Blocs porte à âme pleine 90 x 204	-2	u	200,00	-400,00
7.3.2.1 Chassis fixes 120 x 105 ht cm	-2	u	500,00	-1000,00
7.3.2.2 Chassis fixes 320 x 105 ht cm	-1	u	1000,00	-1000,00
7.3.2.7 Plinthes en bois	-44	ML	15,00	-660,00
7.3.2.5 Organigramme	-1	Ens	3000,00	-3000,00
7.3.2.3 Trappe de visiste 40 x 40 cm CF 1/2H	-4	U	150,00	-600,00
7.3.2.4 Trappe coupe feu 1/2 h 80 x 80 cm	-2	U	250,00	-500,00
7.3.1.1 Blocs porte âme pleine 140 x 204 CF 90min	1	u	3 000,00	3000,00
7.3.1.3 Blocs porte à âme pleine 80 x 204 CF 1/2H	2	u	300,00	600,00
7.3.1.4 Blocs porte à âme pleine 80 x 204	6	u	200,00	1200,00
7.3.1.5 Blocs porte à âme pleine 90 x 204	9	u	200,00	1800,00
Chassis Fixes 2388 x1150	1	u	1 000,00	1000,00
Chassis Fixes 2403 x1150	1	u	1 000,00	1000,00
Chassis Fixes 2870 x1150	1	u	1000,00	1000,00
Chassis Fixes 3600 x 1150	1	u	1500,00	1500,00
Chassis Fixes 4080 x1150	1	u	2 000,00	2000,00
Chassis Fixes 4850 x1150	1	u	2 500,00	2500,00
Chassis Fixes 5150 x1150	1	u	2 500,00	2500,00
Tablette Medium	12	ML	30,00	360,00
7.3.2.5 Organigramme	1	Ens	350,00	350,00
CONDITIONS GENERALES	MONTANT H.T.			4150,00
	T.V.A. 20%			830,00
	MONTANT T.T.C.			4980,00

La Combe de Chabannes - 48000 MENDE - Tél/Fax: 04.66.49.29.57 - adbd48@orange.fr

Siret: 533 804 134 00013 Code APE: 3109B TVA Intracommunautaire: FR 32 533804134

Détails et solutions

Solde compte: -1,00 €

Les éléments affichés sur cette page ne tiennent pas compte des régularisations en cours de traitement. Les sommes confiées en recouvrement à un huissier de justice ne sont pas affichées sur votre espace en ligne. Pour plus d'information, veuillez vous rapprocher de l'huissier de justice.

Envoyé en préfecture le 24/10/2023

Reçu en préfecture le 24/10/2023

Publié le 24/10/2023

Berger
Levrault

ID: 048-200069268-20231012-D23_087-DE

Motif	Période	Montant	Par nature du débit
Régularisation d'une taxation provisionnelle	Août 2023	1,00 €	- Cotisations patronales 1,00 €

Veuillez trouver ci-dessous la liste des services proposés afin de régulariser votre compte :

- [Payer les dettes](#)
- [Payer les cotisations](#)
- [Demander un délai](#)
- [Demander une remise](#)
- [Consulter les délais de paiement accordés](#)
- [Consulter les échanges avec l'Urssaf](#)
- [Demander un relevé de situation comptable](#)

Mentions légales



COMMUNAUTE DE COMMUNES AUBRAC LOT CAUSSES TARN

**CONSTRUCTION / EXTENSION D'UN ATELIER RELAIS
BLANCHISSERIE AU MASSEGROS**

LOT N° 2 DEMOLITION GROS ŒUVRE

Maître d'ouvrage : **Communauté de Communes Aubrac Lot Causses Tarn**
Représentant légal du Maître de l'ouvrage : **Monsieur le Président de la Communauté de Communes Aubrac Lot Causses Tarn**

AVENANT N°4

Titulaire du marché : **MARTINAZZO BTP**
Lot N° : **2 Démolition gros œuvre**
Délai d'exécution : **6 mois TCE**

Montant initial : **263 321.94 € HT**
Montant rectifié selon les précédents avenants : **303 939.75 € HT**

N° Avenant : 4

Sans incidence sur le montant du marché



Avec incidence sur le montant du marché



Montant en - : **€ HT**
Montant en + : **3 778.71 € HT**
Nouveau montant du marché, compte tenu de cet avenant : **307 718.46 € HT**

≠ 44396,52 16,86%

Article 1 : Prix

Le présent avenant n°4 a pour objet de proposer un nouveau prix global et forfaitaire qui résulte de diverses contraintes techniques conduisant à une modification de la masse initiale des travaux telle qu'elle était prévue au marché initial.

Décomposition du prix global et forfaitaire supplémentaire :**Travaux en moins (selon devis ci-joint)**

€ HT

Travaux en plus (selon devis ci-joint)

3 778.71 € HT

Ces prix sont établis en valeur du mois MO du marché initial

Prix :

Les travaux compte tenu du présent avenant n°4, seront rémunérés par application d'un prix global et forfaitaire égal à :

	Marché en euros	Avenant en euros	Montant total en euros
Montant H.T.	303 939.75 €	3 778.71 €	307 718.46 €
T.V.A. 20 %	60 787.96 €	755.74 €	61 543.70 €
Montant T.T.C.	364 727.71 €	4 534.45 €	369 262.16 €

Conformément aux dispositions de l'article 3.3.1. du C.C.A.P., les prix du marché sont hors TVA, le montant TVA incluse n'est donné ici qu'à titre indicatif

Le montant des acomptes et du solde seront calculés en appliquant les taux de TVA en vigueur au moment de l'exécution des prestations.

Montant sous traité

Les dispositions du marché initial ne sont pas modifiées

Article 2 : Divers

Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables pour autant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant n°4 lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait à Mende, le 03 août 2023

Le Représentant légal du Maître de l'Ouvrage
Le Président

L'entrepreneur,
(mention manuscrite : Lu et Approuvé)

Lu et approuvé

MARTINAZZO BTP
26, route du chapitre - 48000 MENDES
SASU au capital de 121 359,21 €
SIRET 34174672100030
TEL : 04 66 65 02 45



MARTINAZZO BTP

26, route du Chapitre
48000 MENDE

Tél : 04 66 65 02 45 - Fax : 04 66 49 31 39

DEVIS N° RF201499	Comm comm Aubrac Lot Causses Tarn 16 quartier de Trémoullis
MENDE, le 13 juillet 2023	
Référence Client 1146	
48500 LA CANOURGUE	
Objet du devis CONSTRUCTION / EXTENSION D'UN ATELIER RELAIS BLANCHISSERIE AU MASSEGROS Maîtrise d'oeuvre : BONNET TEISSIER - Architectes D.P.L.G Bureau d'études : IB2M Devis des travaux supplémentaires n°06	

Réf.	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
<u>1</u>	<u>TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES N°06</u>				
<u>1.1</u>	<u>REALISATIONS DE 5 MASSIFS BETON ARME POUR PORTAIL EXTERIEUR</u>				
1.1.1	Fouille pour fondations - Sous traitance ARNAL	ENS	1,000	1 234,20	1 234,20
1.1.2	Gros béton de propreté	M3	0,467	289,59	135,24
1.1.3	Semelles isolées en béton armé	M3	3,899	617,92	2 409,27
	TOTAL 1.1				3 778,71
	TOTAL 1				3 778,71

Total H.T.	3 778,71
Total T.V.A. 20,00 %	755,74
Net à payer (Euros)	4 534,45

Nos prix sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de l'offre. Toute variation ultérieure de ces taux, imposée par la loi, sera répercutée sur ces prix.
Règlement à réception de facture.

Assurance responsabilité civile & décennale chez SMA COURTAGE - couverture France entière.
Siège social : 26, route du Chapitre - 48000 MENDE.

Le Directeur, Antoine VERNHET

Règlement à réception de facture.
Le client : "Bon pour Accord."
Date et signature